



Descriptif de module

Hes·so

Domaine : Santé

Filière : Sage-Femme

1. **Intitulé du module** : La sage-femme et sa profession : cadre de référence et apprentissages **2022-2023**

Code : BSc – S.SF.370.1702.F.15

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. **Organisation**

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais. Être capable de lire un article scientifique en anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence en cours est requise, en cas d'absences répétées ou d'absentéisme, un travail individuel est demandé

3. **Prérequis**

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. **Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage**

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences Cb1 Cb2

D. Rôle de Manager : Compétences Db1 Db2

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Objectifs généraux d'apprentissage

- Connaître les principes régissant les apprentissages afin de gérer de manière adaptée le processus de formation
- Situer son développement par rapport aux compétences attendues, en formulant des contrats tripartites
- Baser sa pratique sur des données épidémiologiques et des données probantes (EBM) afin de garantir des soins de qualité
- Appliquer les principes de la lecture critique et de recherche sur les banques de données afin de choisir les sources de données pertinentes
- Utiliser les outils méthodologiques permettant une pratique professionnelle réflexive
- Appliquer les règles d'écriture académiques et celles relatives au plagiat

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Projet de formation et projet professionnel : concept et construction
- Processus d'apprentissage
- Construction des compétences et de la réflexivité
- Bibliographie de base pour la formation
- Construction des connaissances scientifiques, types et processus de recherche
- Statistique de base (rappel)
- Introduction aux règles d'écriture scientifique
- EBM et utilisation des guidelines dans la pratique professionnelle
- Lecture critique et recherche sur les banques de données
- Lecture critique d'articles scientifiques (rappel) et grilles d'analyse

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : Dossier de lecture | |

6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|-------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation	<input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible	<input type="checkbox"/> Pas de remédiation
	<input checked="" type="checkbox"/> Examen complémentaire	<input type="checkbox"/> Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

- Albers, L. L. (2001). "Evidence" and midwifery practice. *J Midwifery Womens Health*, 46(3), 130-136. [https://doi.org/10.1016/s1526-9523\(01\)00114-3](https://doi.org/10.1016/s1526-9523(01)00114-3)
- Cluett, E. R., Bluff, R. (2000). *Principles and practice of research in midwifery*. Baillière Tindall.
- Lydon-Rochelle, M. T., Hodnett, E., Renfrew, M. J., & Lumley, J. (2003). A systematic approach for midwifery students: how to consider evidence-based research findings. *J Midwifery Womens Health*, 48(4), 273-277. <https://doi.org/10.1016/s1526->
- Steen, M., & Roberts, T. (2011). *The Handbook of Midwifery Research*. Wiley.
- Walsh, D., & Downe, S. (2006). Appraising the quality of qualitative research. *Midwifery*, 22(2), 108-119. <https://doi.org/10.1016/j.midw.2005.05.004>

10. Enseignant.e.s

Enseignants de la filière et intervenants externes

Responsable de module : C. Kaech et L. Pomar

Descriptif validé le 16.09.2022....., **par** Claire de Labrusse.....

